



COMpte-reNDU DU COMITé DE PROJET DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA CHASSAGNE

Date : vendredi 31 octobre 2025

Lieu : Salle du Conseil de la Mairie d'Alleyrat

Horaires : 10h30-12h

Objet : Compte-rendu du Comité de projet du 31 octobre 2025

Participants présents :

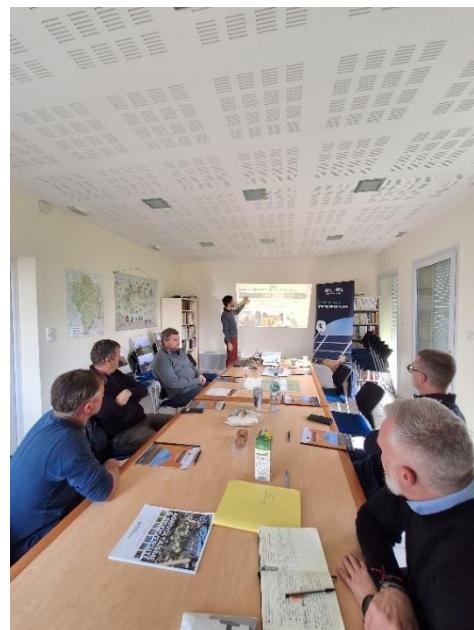
- Rémi Guittard - Chef de projet RP Global
- Yann Lecamus - Responsable de projet RP Global
- Louis Costenoble - Chargé de concertation RP Global
- Serge Peyraud - Maire d'Alleyrat
- Thomas Chasson - Conseiller municipal d'Alleyrat
- Didier Peneloux - Maire de Saint-Germain Lavolps
- Dominique Gourdier - Propriétaire & exploitant agricole

Contexte :

Jeudi 30 octobre 2025, les habitants d'Alleyrat étaient conviés à une permanence d'information au sujet de la dernière phase d'avancement du projet agrivoltaïque porté par RP Global dans la commune au lieu-dit de la Chassagne.

Louis Costenoble, en charge des actions de concertation, introduit et contextualise le comité de projet et la démarche de concertation portés au sein de la commune. Il revient sur l'obligation liée au Comité de projet. Conformément au décret paru le 23 décembre 2023 dans le prolongement de la loi n° 2023-175 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, un comité de projet doit être mis en place pour les projets photovoltaïques supérieurs à 2,5 MWc, en dehors des zones d'accélération. Dans ce contexte, le comité de projet fait intervenir les élus de la commune, des communes limitrophes et de l'intercommunalité.

Celui-ci a été annoncé par le biais d'un affichage en mairie depuis plus de deux semaines et rappelé pendant les échanges avec les participants pendant la permanence. Plus précisément, il indique que ce sont les représentants





des communes de Alleyrat, Chaveroche, Meymac, Saint- Angel, Saint-Germain-Lavalops et de l'intercommunalité Haute-Corrèze Communauté qui ont été conviés.

Ces participants obligatoires ont tous été invités par courrier recommandé et par courrier électroniques, avec accusé de réception, quatre semaines avant la date du comité, et ce afin de prévenir au plus tôt les élus. Louis Costenoble ajoute que dans le cadre de ces envois, une synthèse de présentation du projet était jointe. Celle-ci est également jointe, en sus de la présentation projetée, à la page Internet où est publié ce même compte-rendu.

Il précise enfin que toutes les communes ont également été relancées par téléphone afin de confirmer la présence des élus.

Rémi Guittard, chef de projet, revient sur le contexte énergétique ainsi que sur les fondamentaux juridiques de l'agrivoltaïsme en faisant ressortir les avantages induits par la pratique en termes environnementaux face aux enjeux du réchauffement climatique.

Il rappelle les étapes préalables de l'historique du projet et les instances consultées dans le cadre du développement du projet agrivoltaïque porté à Alleyrat. Rappelant les premières rencontres au printemps 2023 avec la municipalité.

Il revient sur les étapes de développement, notamment au niveau des études environnementales et ses conclusions sur le projet.



A l'issue des états initiaux, des zones à topographie trop marquées, trop complexes pour l'intégration des structures, des zones trop sensibles en termes environnementaux, comme les zones humides sanctuarisées, des zones trop sensibles en termes paysagers, ont été finalement retirées entièrement de la zone d'étude du projet.

En février, il indique qu'une des mesures de réduction consistait à créer 1,5 km de haies à intégrer. Il s'agira d'identifier l'opportunité d'en planter davantage pour assurer un masque végétal continu.

Concernant le raccordement, le chef de projet partage le travail mené de prospection sur le raccordement électrique envisageable pour le projet et propose un tracé matérialisé sur une carte. Un poste source devrait voir le jour au sud-est d'Ussel, à près de 14 km du projet. Toutefois, le tracé de raccordement définitif sera défini par ENEDIS qu'après autorisation du projet.

Concernant les perceptions visuelles du site, le chef de projet présente les zones où le site sera visible. Il est fait remarquer que la commune de Saint-Germain-Lavalops ne sera aucunement concernée par quelque perception visuelle.

Le chef de projet revient ensuite sur les photomontages et l'intégration du parc depuis plusieurs points de vue de voies communales. (Ceux-là sont imprimés sur des formats A2, en



présentant une situation "avant" de l'existant, et une situation "après" intégrant les mesures de réduction paysagère).

Par la suite, il revient sur le projet agricole du parc avec la mise en place de prairies permanentes sur l'emprise des parcelles clôturées. Il indique que le pâturage se fera sans produit phytosanitaire .

Une fois le projet agrivoltaïque en exploitation, celui-ci connaître des suivis agronomiques et zootechniques, notamment les cinq premières années d'exploitation du site.

Louis Costenoble en charge des actions de concertation, revient sur chaque étape de concertation publique réalisée dès l'été 2024 et jusqu'à ce jour.

Il rappelle ensuite l'intérêt de cette démarche de concertation, en amont de l'enquête publique, afin de faire connaître auprès des services de l'Etat et du Commissaire enquêteur les enjeux et points d'échanges avec la population.

Rémi Guittard reprend la présentation en ouvrant celle-ci sur les bénéfices locaux du projet, et en présentant la fiscalité engendrée par un projet d'une telle puissance. Il indique et précise l'ensemble des leviers fiscaux qui s'imposent : l'IFER (Impôt forfaitaire sur les réseaux électriques), la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (TPFB), la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), la CFE (Cotisation foncière des entreprises), et leur répartition entre les collectivités : la commune d'Alleyrat, l'intercommunalité de Haute-Corrèze Communauté et le Département de la Corrèze.

L'assemblée échange sur l'importante part qui revient à l'intercommunalité dans l'équation globale.

Louis Costenoble ajoute que des mesures d'accompagnement peuvent encore aujourd'hui être réfléchies pour la commune, comme ce que RP Global peut mener pour d'autres projets.

Points de discussion sur le projet :

Monsieur Didier Peneloux, maire de la commune de Saint-Germain-Lavalps, s'exprime en premier. *"Nous avons pris une délibération d'opposition à ce projet, en soutien aux habitants d'Alleyrat. Nous ne souhaitons pas que ce genre de projet s'étende et nous ne voulons pas avoir des panneaux qui s'installent dans les champs."*

Le maire ajoute que le motif de cette délibération est surtout lié à une raison d'intégration paysagère.

Le maire revient sur un projet éolien que la commune de Saint-Germain-Lavalps avait voulu porter il y a quelques années, avec un énergéticien. Les 6 mois d'étude, avec un avis de rejet de l'aviation militaire, ont mis un terme au potentiel projet.

Discussion sur le partage de la valeur du projet et partage sur de potentielles lois à venir. Échanges sur l'IFER et le retrait à venir d'une ligne HTB et de son tracé sur la commune de St-Germain-Lavalps.

Discussion sur les modalités de réalisation et les étapes administratives et réglementaires de mise en œuvre d'un tel projet.



Monsieur Serge Peyraud, maire de la commune d'Alleyrat et Monsieur Thomas Chasson, conseiller municipal de la commune, rappellent les gains en termes financiers pour la commune, représentant près d'1/6 du budget de fonctionnement de la commune.

Louis Costenoble demande à l'assemblée si d'autres points méritent d'être interrogés ou si toutes les informations sont suffisamment claires. Pas d'autre remarque n'est adressée. Il remercie l'ensemble de participants et précise enfin qu'un compte-rendu à ce comité sera partagé à tous les participants.



Feuillet d'émargement des participants du comité de projet



FEUILLET D'ÉMARGEMENT
COMITÉ DE PROJET DU 31 OCTOBRE 2025

Institution	Prénom - Nom	Fonction	Signature
Alleyrat	PEYRAUD Serge	Maire	
AZLEYRAT	Thomas CHASSON	Conseiller municipal	
ST Germain	PENELLOUX Didier	Maire	
GAEC Gourdeau	Dominique Gourdeau	Propriétaire exploitant	P.o.
RP Global	René Guirado	Chef de projet	P.o.
RP Global	Yann Le Camus	Responsable de projet	P.o.
RP Global	Louis Costenoble	Chargé de marketing	



Affiche d'information publique en mairie d'Alleyrat sur la date du comité de projet

